

# ARTICULATION ENTRE ESPACES URBAINS ET ESPACES RURAUX

65

AVRIL 2012

↖ ↗ ↘ ↙ ↕ ↔ ↠ ↡ ↢ ↣ ↤ ↥ ↦ ↧ ↨ ↩ ↪ ↫ ↬ ↭ ↮ ↯ ↰ ↱ ↲ ↳ ↴ ↵ ↶ ↷ ↸ ↹ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ TERRITOIRE - PAYSAGE



Dans les dernières décennies, l'extension urbaine et la consommation des terres agricoles se sont accélérées : environ 350 hectares ont été urbanisés chaque année dans le Bas-Rhin depuis 1976, sans de réelles réflexions sur l'articulation entre les espaces urbains et les espaces ruraux. La ville et la campagne se tournent le dos et les contraintes de cohabitation sont multiples (pression foncière, difficultés d'accessibilité, morcellement des exploitations...).

Intégrer et mettre en place une articulation offre un potentiel pour faire face aux enjeux de demain :

répondre à la demande de sécurité alimentaire, proposer un cadre de vie agréable et des loisirs de nature, s'adapter au changement climatique et freiner la perte de biodiversité...

Pour améliorer l'articulation entre espaces urbains et espaces ruraux, des réflexions et des expériences innovantes sont à l'œuvre en Alsace et ailleurs. Ces démarches sont au cœur des documents d'urbanisme (SCOTs, PLUs) qui permettent de limiter l'extension urbaine et de pérenniser les espaces agricoles.

# Une articulation à territorialiser

Une vision territoriale permet dans un premier temps, d'améliorer la connaissance des enjeux des différents espaces et la façon dont ils fonctionnent ensemble. Ensuite, il est important de pouvoir localiser et délimiter le devenir de chacun en respectant un équilibre et leur identité.

## Améliorer la connaissance des enjeux

Afin de porter un œil pertinent et critique sur la place des espaces urbains et ruraux d'un territoire, la phase d'analyse est incontournable. Celle-ci peut être réalisée à différentes échelles via une diversité d'outils d'appréhension des territoires.

Permettant une approche mêlant écologie du paysage, dynamiques économiques et sociales, ces analyses ont pour objectif de définir les enjeux (préservation, aménagement et mise en valeur) avec les acteurs locaux. Ces éléments de diagnostic permettent d'alimenter la réflexion sur les articulations possibles entre espaces ruraux et espaces urbains.

### → OUTILS DISPONIBLES

Schéma Régional de Cohérence Écologique, Référentiel paysager, Plans de gestion de l'espace rural et périurbain...



## DÉFINITION

Si la définition de l'espace urbain est intuitive, celle de l'espace rural est plus large et soumise à interprétation. Dans le cadre de cette note, il a été choisi d'y inclure les terres agricoles ainsi que les éléments du paysage qui leur sont associés (haies, fossés, zones humides...).



## LE RÉFÉRENTIEL PAYSAGER DU BAS-RHIN : UN OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE

Ces travaux ont pour objectif d'identifier les composantes du paysage du département et de définir les enjeux paysagers afin d'alimenter les politiques d'aménagement du territoire conduites par les collectivités territoriales. Sans contrainte juridique comme un document légal, ils visent à ouvrir le dialogue avec les acteurs de l'aménagement.

Le référentiel paysager caractérise de manière sensible les articulations entre espace rural et espace urbain pour celui qui habite, pratique et exploite ces espaces et s'intéresse à la répartition entre vide et plein à l'échelle du cadre de vie.

L'analyse se base autant sur une approche urbaine et citadine que rurale et agricole, en s'intéressant avant tout aux marges et aux lieux de friction entre ces deux espaces.

À titre d'exemple, le document identifie des secteurs ruraux ayant un intérêt pour la qualité des productions agricoles qui en sont issues mais aussi pour la qualité des paysages créés, véritables potentiels pour nourrir le lien entre ville et campagne.

## Définir des limites à chaque espace

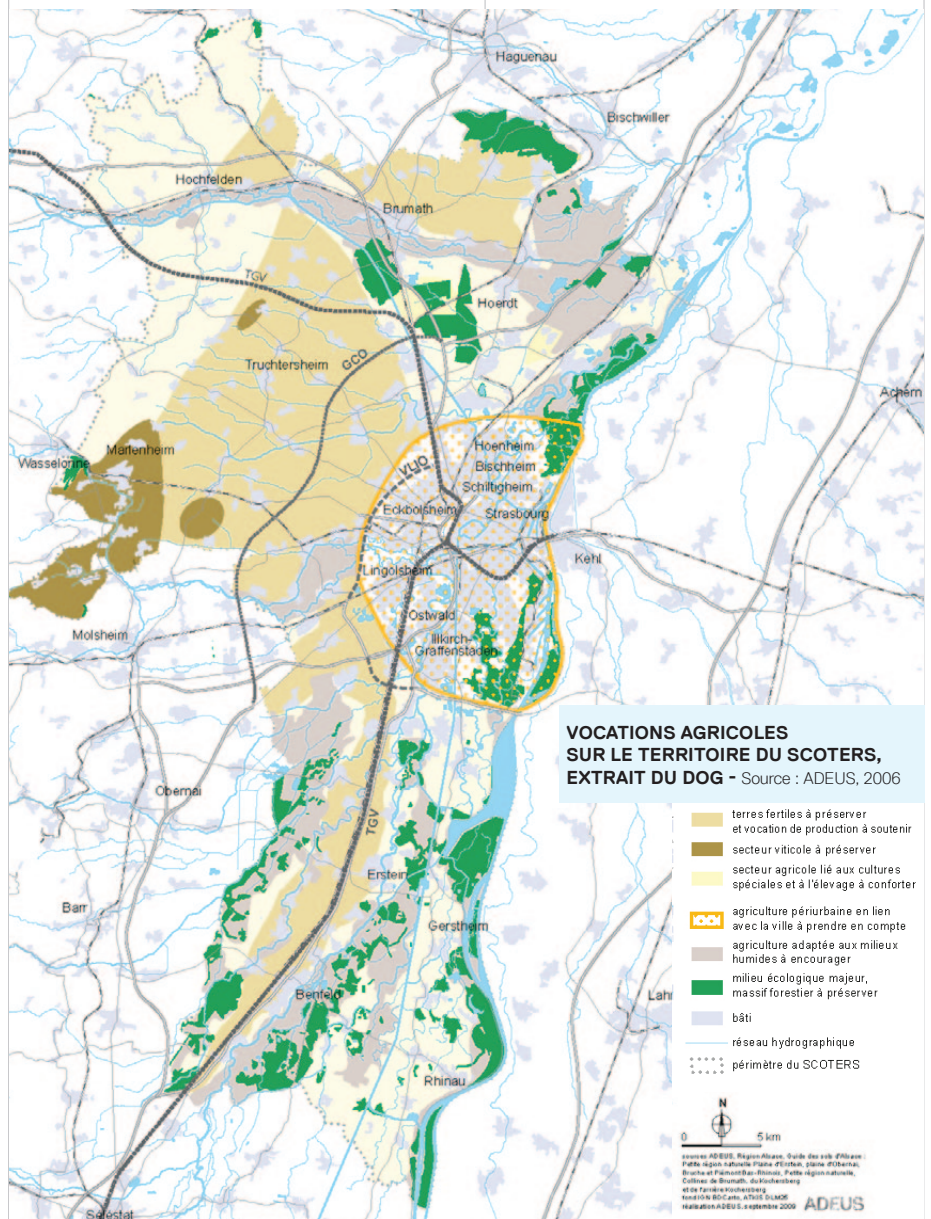
Pour améliorer l'articulation des espaces urbains et ruraux, il semble indispensable de définir spatialement les limites et les vocations de chacun ainsi que de définir les rôles des interfaces. Cela nécessite de mettre en place une réflexion à large échelle.

C'est pourquoi les documents cadres (urbanisme, charte de Parc Naturel Régional...) semblent être les outils les plus appropriés.

Suite au diagnostic et à l'établissement des enjeux d'un territoire, les projets de territoire peuvent permettre :

- d'arrêter les limites actuelles ou futures de l'espace bâti,
- de veiller à l'équilibre fonctionnel des espaces urbains et ruraux,
- de proposer des aménagements adaptés pour interconnecter ces deux espaces.

➔ **OUTILS DISPONIBLES**  
SCoT, PLU, charte de Parc Naturel Régional...



### LE SCOTERS : TROUVER L'ÉQUILIBRE ENTRE ESPACES URBAINS ET ESPACES RURAUX

Le développement de l'urbanisation dans le SCoTERS provoque une concurrence forte avec l'agriculture.

La consommation de terres naturelles ou agricoles pour l'urbanisation du territoire est passée de 185 ha/an entre 1957 et 1984 à 275 ha/an entre 1992 et 1999.

Ainsi, le SCoTERS traduit ces enjeux en limitant la transformation d'espaces naturels, agricoles et/ou forestiers en espaces urbanisés. Le SCoT a donc inscrit des limites claires et durables entre les zones urbaines et agricoles, avec une attention particulière sur les

secteurs à forts enjeux agricoles et sous forte pression foncière. Pour cela, des enveloppes sont cartographiées et localisent des espaces dédiés au monde rural et d'autres à l'urbain.

Pour conforter le rôle de ces espaces, des prescriptions sont formulées :

- Sauf de rares exceptions, les espaces identifiés sur la carte ci-contre ne peuvent faire l'objet d'extensions urbaines et leur vocation agricole en est préservée.
- La dimension économique de l'agriculture est prise en compte

dans le développement des espaces urbanisés comme des infrastructures. En particulier, les circulations agricoles doivent être rétablies à l'occasion de la réalisation ou du réaménagement d'infrastructures.

- Les communes situées en première couronne prennent en compte les espaces agricoles périurbains, pour garantir un équilibre entre espaces urbanisés et espaces ruraux et répondre à la demande de tourisme et des loisirs de proximité.

# Une articulation à réfléchir et à aménager localement

Si les documents de planification pensent l'articulation des espaces ruraux et des espaces urbains à une échelle globale, l'échelle de l'aménagement, plus locale, est également à prendre en compte pour mieux articuler ces espaces. Les exemples d'articulation réussie sont nombreux et les différents procédés de traitement de l'interface entre espace rural et espace urbain permettent à la fois de fixer une limite à la ville, de pérenniser les exploitations agricoles limitrophes et de conforter une structure paysagère et écologique sur le territoire.

## Matérialiser le contact entre espace rural et espace urbain

Un aménagement adapté permet de qualifier l'espace d'articulation entre espace rural et espace urbain en l'épaississant, le matérialisant par des plantations, des cheminements, en y intégrant des aménagements permettant une coopération entre ville et agriculture : fermes pédagogiques, espaces publics urbains mettant en scène la vue sur les paysages agricoles, bassins de récupération des eaux pluviales...

Les réponses sont donc variées en termes de formes : front, lisière, ceinture verte, parcs périurbains, pénétrantes, et en termes d'usages : loisirs, production agricole, ornementation, circulations douces.

### ⇒ OUTILS DISPONIBLES

Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées, Parc Naturel Urbain, Trame verte et bleue locale, aménagements paysagers...

## PARC DE LA DEÛLE : LA CRÉATION D'UN PARC URBAIN ET AGRICOLE, AU CENTRE DE L'ARMATURE VERTE DU TERRITOIRE

L'idée innovante du Parc de la Deûle dans le Nord-Pas-de-Calais repose sur la mise en scène des espaces ruraux entre Lille et Lens.

Souhaitant créer un espace conciliant les usages agricoles, récréatifs et écologiques, le projet de la Deûle a transformé les terres agricoles, usuellement considérées comme des vides urbains en sursis, en espaces structurants du territoire.

Au lancement du projet, le parc était perçu de façon négative par les agriculteurs. Pour créer un dialogue et un climat de confiance, un diagnostic a été consacré à chaque exploitation, avec pour objectif d'identifier ses besoins fonctionnels en termes d'accès, d'implantation de bâtiments, de clôtures (etc.) et son intégration paysagère au parc. Il a ainsi débouché sur des opérations d'aménagement

concertées (renouvellement de clôtures, plantation d'arbres, aménagement des dessertes agricoles compatibles avec les promeneurs,...)

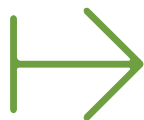
De quatre exploitations initialement impliquées, le parc en réunit désormais une centaine. La démarche réussit le double défi d'asseoir l'identité paysagère des exploitations et de conforter la viabilité économique des espaces agricoles : la maîtrise foncière de certaines parcelles par Lille Métropole leur a permis de s'agrandir par location ; enfin, un réseau de sept fermes, fondé sur des critères de qualité des produits et d'accueil, permet de valoriser la production locale auprès des urbains.

Enfin, le parc urbain tire aussi avantage de l'implication des agriculteurs : ils assurent un entretien soigné à moindre frais, tout en assurant l'animation du terroir.



"Joining Nature and Cities"

VUE AÉRIENNE DU PARC DE LA DEÛLE - Source : JNC International



## Encourager l'agriculture périurbaine

Garantir une agriculture de proximité se traduit par des réflexions préalables sur la pérennité des terres agricoles. Les agriculteurs, entrepreneurs privés, ne peuvent pas être les seuls garants de la protection de ces espaces. Une réflexion est à engager sur le bon équilibre entre action publique et action privée pour leur préservation, leur valorisation (voire leur gestion) en fonction du contexte (localisation, pressions, état de la filière agricole...). Les collectivités doivent être porteuses et garantes de ces valeurs via des projets collectifs ou la mise en place de zonages dédiés.

Cependant, au vu de la nécessité de rentabilité des exploitations, la préservation du foncier est par conséquent une condition nécessaire mais pas suffisante. Il faut permettre l'appropriation des espaces agricoles par tout un chacun tout en ménageant une préservation des productions. Certaines exploitations s'adaptent ainsi aux demandes émergentes de la population en proposant une diversification/transformation de la production, l'adhésion à des chartes de qualité et de nouvelles activités (services...). Des initiatives individuelles originales se développent : ferme cueillette, vente de plants, et représente une opportunité pour sensibiliser et favoriser les échanges entre citadins et agriculteurs.

### ⇒ OUTILS DISPONIBLES

Zone agricole prioritaire, Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN), Espace naturel sensible, circuits courts, manifestations...



DÉCOUVERTE DES ABEILLES AU RUCHER ASSOCIATIF D'ASAPISTRA DE LA VOGELAU POUR DES ENFANTS DE LA VILLE DE SCHILTIGHEIM, AOÛT 2011 - Source Asapistra, 2011

### DES ASSOCIATIONS FONCIÈRES PASTORALES (AFP) DANS LA VALLÉE DE LA BRUCHE : POUR REDONNER UNE VOCATION AUX ESPACES ET LIMITER L'ÉTALEMENT URBAIN

L'AFP est un outil développé dans la Communauté de communes de la Haute Bruche pour mettre en place sa politique paysagère. Rassemblant les propriétaires des terres agricoles, elle a pour objectif de pérenniser des projets agricoles (entretien des friches, limitation de l'enrésinement...) sur des terres pouvant être considérées comme des réserves foncières des villes et villages de la vallée. L'entrée par la problématique du paysage a permis de montrer aux propriétaires et habitants que ces espaces, qui semblaient abandonnés, ont retrouvé une vocation agricole, paysagère et récréative. Cela a conforté le souhait de chacun de ne pas les voir grignotés par l'étalement urbain et cela a permis de conforter leur devenir dans les Plans Locaux d'Urbanisme.

### ACTION « ABEILL'EN VILLE » DANS LA CUS : LIEN ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Une association apicole, Asapistra, a lancé un projet de sensibilisation sur le rôle des abeilles et de la biodiversité en ville.

Un engagement sur trois ans a été conclu avec des collectivités locales pour l'installation de ruchers sur les parcelles communales. Ainsi, six ruches ont été installées à Schiltigheim. Ces installations sont l'occasion d'organiser des animations de sensibilisation auprès des scolaires tout au long de l'année.

### LA FRANCE DE FERME EN FERME® : UNE OPÉRATION DE RENCONTRES QUI SE GÉNÉRALISE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Cette manifestation annuelle, encore absente du territoire alsacien, permet aux agriculteurs d'ouvrir leurs portes, le temps d'un week-end, aux curieux qui souhaitent découvrir le monde rural. Événement se déroulant dans vingt départements, il rencontre un franc succès réunissant plus de 500 exploitations et plus de 200 000 visiteurs en 2009.

Les intérêts sont multiples, renforçant le lien social entre agriculteurs et urbains (échange sur un métier, découverte des lieux de production pour les citadins...), stimulant l'économie locale (vente directe, échange sur la possibilité de circuits courts, AMAP...) et favorisant les discussions autour de l'environnement.

### Assurer la perméabilité des espaces

Les entités urbaines et rurales possèdent, en général, leurs propres maillages : cheminements, espaces végétalisés, cours d'eau et fossés... La frontière est souvent très nette et cloisonne chaque espace en limitant les échanges.

Aujourd'hui, une meilleure ouverture des espaces permet de créer des interfaces où les espaces se mêlent et se coordonnent : des continuités écologiques pénètrent en ville, des déplacements en modes doux font le lien entre les espaces, les cheminements des machines agricoles sont réfléchis pour une circulation en ville et en milieu rural.



#### ⇒ OUTILS DISPONIBLES

Trame verte et bleue locale,  
Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées,  
Schéma des circulations agricoles,  
Parc Naturel Urbain...



#### LA ZAC DES GRISETTES À MONTPELLIER : UNE PÉNÉTRANTE AGRICOLE DANS LA VILLE

Localisé au niveau d'une pénétrante agricole identifiée dans le SCoT de Montpellier, l'interface entre les espaces agricoles et le futur éco-quartier des Grisettes à Montpellier se fera de manière originale : un agri-parc, dont les prolongements s'insinueront dans les aménagements paysagers du quartier. Ce parc, propriété de la ville, est dédié à la viticulture, à l'apiculture et à l'oléiculture. Il conserve une vocation écologique (maintien de haies, de fossés, conduite en agriculture biologique) mais aussi pédagogique et de loisirs. Cette pénétrante permet la préservation de la biodiversité et assoit son rôle de corridor dans la trame verte de l'agglomération.

Ainsi, cette zone tampon entre campagne et ville est le lieu idéal où se mêlent et se coordonne les influences des deux espaces.

PÉNÉTRANTE AGRICOLE À MONTPELLIER, DANS LE FUTUR QUARTIER DES GRISETTES

Source : Société d'Équipement de la région de Montpellier

## Conforter la multifonctionnalité et les échanges de services

Si l'espace urbain offre des services économiques, sociaux et culturels en grand nombre, l'espace rural est aussi le siège de nombreux services, souvent moins reconnus, appelés « services écosystémiques ». Ainsi, au delà des articulations matérielles, l'articulation entre les espaces urbains et ruraux provient des flux d'échanges de services qui s'opèrent entre eux.

Ces spécificités peuvent être cumulatives sur certains espaces et affirment leur caractère multifonctionnel.

Par exemple, le front entre ville et campagne peut avoir le rôle :

- de zone tampon pour la régulation et l'épuration des eaux, par le maintien de prairie permanente pour l'épandage des crues ;
- d'espace récréatif et de loisirs, par la mise en place de circulations douces, qui peut également accueillir des zones permettant de réguler la ville de manière durable, en s'appuyant sur les ressources de l'espace rural ;
- d'armature écologique, support de biodiversité, par la conservation d'éléments paysagers favorables à la recherche de nourriture et au déplacement de la faune (haies, fossés, vieux arbres...).

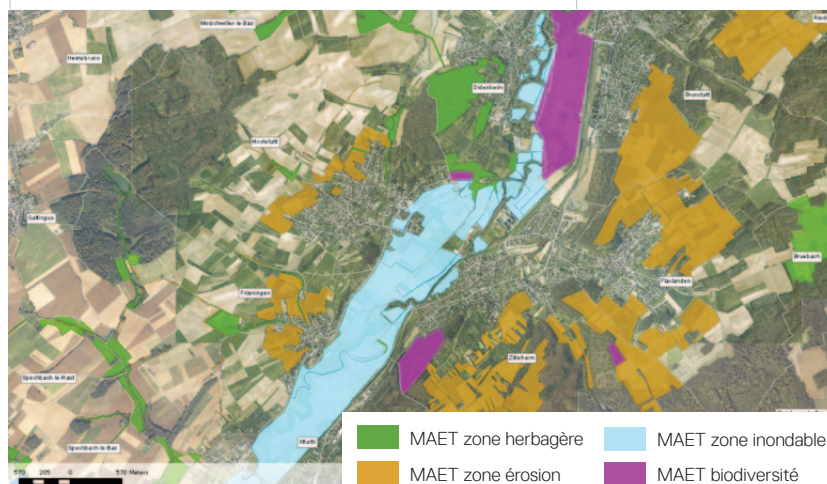
### ⇒ OUTILS DISPONIBLES

Mesures agro-environnementales territorialisées, Parc Naturel Régional, Parc Naturel Urbain...



### DÉFINITION

Les services écosystémiques sont les avantages que les écosystèmes procurent aux hommes. On y retrouve les services d'approvisionnement (nourriture, eau, bois...), de régulation (épuration des eaux, régulation du climat...), de support (régénération du sol par les insectes...) et culturels (tourisme lié à la découverte de la nature...). Source : Millenium Ecosystem Assesment



MAET AUTOUR DE HOCHSTATT - Source : CG 68, Infogeo68.fr

### LE PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG :

UNE INITIATIVE SOUHAITANT LA MULTIFONCTIONNalité DES ACTIONS ET DES ESPACES

A l'image des Parcs Naturels Régionaux, un projet communal, appelé Parc Naturel Urbain (PNU), fédérant élus, entreprises, associations et habitants est en cours de construction dans les quartiers de la Montagne Verte, Elsau et Koenigshoffen à Strasbourg.

Des chantiers thématiques ont été dégagés et des propositions d'actions sont lancées, dont certaines allient particulièrement l'articulation des espaces urbains et ruraux en favorisant leur multifonctionnalité :

- préserver la prairie de l'Elsau en prairie écologique en fauche tardive (préservation de la biodiversité, préservation des paysages),
- limiter puis stopper l'utilisation de produits phytosanitaires menaçant la nappe phréatique (qualité de la ressource, pédagogie),
- développer les propositions de potager urbain collectif et plus globalement de jardins partagés (lien social, récréation, qualité de la production).

### LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES TERRITORIALISÉES :

UN MOYEN DE FINANCER LA MULTIFONCTIONNalité DES ESPACES AGRICOLES DANS LE HAUT-RHIN

Des études scientifiques, de plus en plus nombreuses, tendent à impliquer un certain nombre de molécules dans la perturbation des équilibres écologiques et l'apparition de maladies chroniques chez les agriculteurs, mais aussi chez les citoyens. Les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET), comme dans le département du Haut-Rhin, soutiennent financièrement les efforts des exploitants pour l'amélioration de la qualité des eaux.

En fonction du type d'exploitations, elles financent des pratiques qui permettent de limiter l'utilisation de fertilisants.

De même, la présence d'enherbement dans des zones sensibles permet de limiter les inondations et coulées de boue. Certaines mesures visent davantage la préservation de la biodiversité, et ainsi, de la qualité de vie des habitants en réalisant par exemple des fauches tardives dans les prairies.

# Conclusion

Les espaces urbains et les espaces ruraux ont une identité et des logiques de fonctionnement différentes. Et, ensemble, ils forment une entité globale qui permet d'appréhender les enjeux du territoire.

Mieux articuler les espaces entre eux permet la transmission :

- de valeurs environnementales : structuration de l'espace, coupure verte, trame verte, écrin indispensable à des milieux plus riches, régulation hydrique ;
- de valeurs sociales : paysage partagé, éducation à l'environnement, vecteur d'identité.

Les interfaces entre les espaces ruraux et les espaces urbains revêtent de nouveaux enjeux et leur multifonctionnalité est nécessaire pour répondre aux besoins de chaque espace.

Cette articulation peut s'entendre à différentes échelles et de nombreux leviers d'actions existent. Pour permettre une prise de conscience, puis le portage de projets prenant en compte pleinement les articulations urbain/rural, il faut développer les démarches partenariales, dont la concertation associant les professionnels des sphères urbaines et agricoles (économique, environnementale et sociale), tant dans les approches territoriales, de planification, que dans le portage de projets locaux.



## Bibliographie :

**La consommation foncière dans le Bas-Rhin : une optimisation qui s'impose**, Les Notes de l'ADEUS n°25, décembre 2010

**Référentiel paysager du Bas-Rhin**, ADEUS, 2007-2012

**Climat et socle écosystémique : L'espace naturel métropolitain de Lille**, intervention de Pierre Dhénin, <http://www.adeus.org/evenements/les-plateformes-de-l2019adeus-ndeg3>

**Intégrer l'agriculture dans un parc public périurbain : l'exemple de la Deûle**, Collectif des États généraux du Paysage, 2010

**Le livre blanc de l'atelier de projet PNU**, Communauté Urbaine de Strasbourg, janvier 2012

**Comment prendre en compte le fonctionnement des espaces ouverts ?** IAU, Septembre 2011,

**Comment traiter les fronts urbains ?** IAU, Mars 2010,

**Penser le territoire par le paysage, Expérience de la Communauté de communes de la Haute Bruche**, Mémento n°11, Réseau de territoires, mai 2011

## Liens internet :

<http://www.defermeenferme.com/regions.php>

<http://www.asapistra.fr>

<http://www.strasbourg.eu/environnement/parc-naturel-urbain>



L'Agence  
de Développement  
et d'Urbanisme  
de l'Agglomération  
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**

Equipe projet : **Anais Gsell-Epailly (chef de projet), Pauline Barral, Virginie Muzart**

Photo : **Jean Isenmann** - Mise en page : **Sophie Monnin**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2109-0149

Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS [www.adeus.org](http://www.adeus.org)